

Proposition de synthèse des critères attendus pour la partie « éléments de programme travaillés »

- s'assurer que les données sont suffisamment explicites pour les élèves et leur famille et ce tant par leur volume que par leur nature ;
- valoriser cette saisie afin qu'elle donne encore plus de sens aux informations portées dans la rubrique « acquisition, progrès et difficultés éventuelles », veiller à la mise en cohérence des deux rubriques ;
- faire apparaître plusieurs types de contenus : thématiques disciplinaires, compétences et activités afin de contextualiser les éléments du programme travaillés;
- éviter des distorsions trop importantes au sein d'une même discipline pour un niveau donné, distorsions qui peuvent inutilement interroger les familles sur ce qui est réalisé dans une classe par rapport à une autre ;
- communiquer quels ont été les objectifs prioritaires durant la période renseignée sur le bilan et non une liste exhaustive de ces derniers ;

Proposition de synthèse des critères attendus pour la partie « acquisitions, progrès et difficultés éventuelles »

- veiller à aborder les trois champs de renseignement demandés (acquis, progrès, difficultés éventuelles) en cherchant à individualiser de façon synthétique le constat effectué, tant dans la formulation que dans les contenus;
- s'assurer que les formulations choisies soient suffisamment précises et explicites pour les élèves et leurs parents;
- veiller à prodiguer des conseils pour aider l'élève à dépasser les difficultés rencontrées ;
- ne pas hésiter à pointer les réussites d'un élève en difficulté ou les progrès attendus d'un élève en réussite ;
- formuler les appréciations sous forme de conseils en ne se limitant pas à pointer les manques ;
- veiller à la dimension éthique d'une évaluation à la fois bienveillante et exigeante en ne limitant pas celle-ci pour certains élèves aux seuls problèmes de comportement ou de manque de travail; ces derniers doivent être pointés en référence aux éléments des domaines 2 et 3 socle afin d'explicitier avec précision les progrès attendus;
- veiller à la mise en cohérences des informations portées avec celles figurant dans la rubrique «éléments de programme travaillés durant la période»; ne pas chercher l'exhaustivité mais la pertinence des renseignements au regard des apprentissages « cœur de cible » pour la période.
- mettre à profit le nombre de caractères autorisé de cette rubrique pour formaliser une appréciation par compétence cible.